

# DÉLIBÉRATION

N°2014-12-02

Extrait du registre des délibérations du

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 9 décembre 2014

## Président : François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Philippe BENASSAYA), Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir de Mme Magali ORDAS), M. Thierry VOITELLIER (pouvoir de Mme Corinne BÉBIN), M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Fiorence MELLOR), M. François LAMBERT(pouvoir de Mme Martine SCHMIT), Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

#### Absents excusés :

M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à M. Bernard DEBAIN)

Mme Patricia GISLE

M. Arnaud HOURDIN

Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY)

Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER)

Mme Corinne BÉBIN (pouvoir à M. Thierry VOITELLIER)

M. Michel BANCAL

Mme Magali ORDAS (pouvoir à Mme Emmanuelle de CRÉPY)

Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY)

Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. François LAMBERT)

M. Laurent DELAPORTE

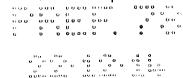
M. Erik LINQUIER

Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN

Secrétaire de séance : M. François-Xavier BELLAMY

Date de convocation : 2 décembre 2014 Date d'affichage de la convocation : 2 décembre 2014

> Nombre de conseillers en exercice : 64 Nombre de membres présents : 51 Nombre de pouvoirs : 7



### N° de l'ordre du jour :

#### 2014.12.02 : Décision Modificative n°3.

□ M. Olivier DELAPORTE, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.

Vu les articles L.1612-11 et L.2311-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14;

Vu la délibération n°2013-12-02, du Conseil communautaire du 10 décembre 2013, approuvant le budget primitif 2014 ;

Vu la délibération n°2014-06-06, du Conseil communautaire du 23 juin 2014, approuvant la Décision Modificative n°1-Budget Supplémentaire ;

Vu la délibération n°2014-10-04, du Conseil communautaire du 14 octobre 2014, approuvant la Décision Modificative n°2;

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales/finances rendu le 25 novembre 2014.

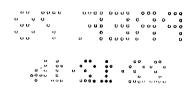
La Décision Modificative n°3 au budget principal 2014 permet un ajustement technique des dépenses d'investissement.

Elle intervient après l'adoption :

- du budget primitif 2014, le 10 décembre 2013,
- du compte de gestion et du compte administratif 2013, le 23 juin 2014 (correspondant au résultat de la gestion 2013),
- de la Décision Modificative n°1 budget supplémentaire, le 23 juin 2014,
- de la Décision Modificative n°2 du 14 octobre 2014.

Deux modifications sur les dépenses d'investissement sont réalisées sans impact budgétaire :

- la réimputation des travaux de la seconde déchèterie (1 000 000,00 €) de la nature 458111 vers la nature 2315 étant donné qu'elle sera construite sur un terrain appartenant à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- la réimputation des travaux sur le 6 avenue de Paris (3 691 140,60 €) de la nature 458104 vers la nature 2313 étant donné que la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sera propriétaire des locaux à compter du 3 décembre 2014.



#### Décision modificative n°3 année 2014 de VGP

			SEC	TION:DII	NVESTISSEMI	ENT.		
							Dépenses	Recettes
iamin'ny aria-vo	WINDS TO THE PROPERTY OF THE PERSON OF THE P	alm-mak-w-mileww.cosyk-2	or is a second and in the second	intrimeds Consults and a consultant		All Control of the Co		
The latest and the second and the se	PROPOSI	TIONS N			A mark to produce the same	TISSEMENT	6 (00% (431) 300 (3	<b>≨</b> 8.0024558¥80€
Chap.	Gest.	Fonc.		Serv.	Anten.			
The fill was the second of the	SES D'INV	2 Albertan Control of	The state of the s	X 1 had				
Operation	in 0412 :	Slège Ve	rsailles (	icand Pa	ırc		3 691 140,60 €	
0412	CONST	020	2313		SIEGEVGP	Immobilisation en cours	3 691 140,60 €	
Opération	n 0714 :	Déchete	rie de Bu				1 000 000,00 €	
0714	ENV	812	2315	DECH	DECHBUC	Installations en cours	1 000 000,00 €	
Chapitre	458104	.Opérati	ons sous	mandat	siège de VGI	P		
458104	CONST	020	458104		SIEGEVGP	Opération sous mandat : siège VGP	-688 582,30 €	
Chapitre	458111	Operati	ons sous	mandat	asiegerde VGI		-1 000 000,00€	
458111	ENV	812	458111	DECH	DECHSATO	Opération sous mandat : seconde déchèterie	-1 000 000,00 €	
	ES DINV			Marie A				n de Britana anakari
Chapitre	458204	Opérati	ons sous	mandat	slegé de VGI		THE STREET PROPERTY.	-8.0024558/80.€
458204	CONST	020	458204		SIEGEVGP	Opération sous mandat ; siège VGP		3 002 558,30 €

Aucune autre écriture n'est prévue dans la Décision Modificative n°3.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Il est proposé au Conseil communautaire :

1) d'adopter la Décision Modificative n°3 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **51** Nombre de suffrages exprimés : **58** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 voix contre de M. François SIMÉONI).



စ်စွဲာငူ le Président,